



ICP

UNIVERSITAS
CATHOLICA
PARISIENSIS

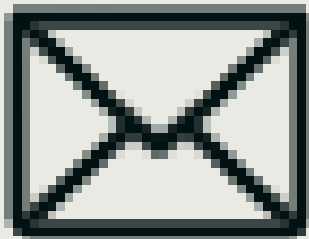
Venir étudier, en France, à l'ICP : quelles démarches effectuer ?

Que vous soyez étudiant ou chercheur étranger, l'Institut Catholique de Paris vous accompagne dans vos démarches administratives afin de faciliter votre mobilité internationale.

Label : Bienvenue en France



L'ICP labellisé "Bienvenue en France" : en savoir plus



Recevez l'actualité de l'ICP !

Je choisis mes centres d'intérêts



FORMATION INTERNATIONAL

Erasmus, programme d'échange... Plusieurs options s'offrent à vous

Différentes possibilités vous permettent de venir étudier à l'ICP :

le programme **ERASMUS+** pour les étudiants de l'Union Européenne,
des accords avec des Universités hors-Europe,
ou encore à titre individuel.

L'Institut Catholique de Paris est, au total, partenaire de **135** universités à travers le monde.

Etudier à l'ICP en dehors des accords d'échange

Si vous venez à l'ICP en-dehors des accords d'échange, **la procédure à suivre** pour présenter votre candidature **varie selon votre pays d'origine et votre niveau d'études**. Des plateformes telles que "**Parcoursup**" et "**Etudes en France**" sont à votre disposition pour déposer votre demande d'admission. Il existe aussi des bureaux **Campus France** dans tous les pays, agences françaises pour la promotion de l'enseignement supérieur, l'accueil et la mobilité internationale.

L'ICP vous aide dans vos démarches

Le personnel administratif de l'université vous guide dans le processus à suivre pour obtenir les documents nécessaires. Visa, titre de séjour, sécurité sociale, assurances et autres éléments complémentaires seront traités à vos côtés par la **Direction des Relations Internationales**.

Ce département de l'ICP est entièrement consacré au suivi et à l'intégration des personnes en mobilité. Un service est même particulièrement dédié aux informations concernant les titres de séjour, que vous pouvez contacter à **titresejour@icp.fr**. Ainsi, nous recueillons et partageons avec vous le maximum d'informations pour simplifier votre venue.

Pour les aspects pratiques de la vie quotidienne, qu'il s'agisse de trouver un logement ou d'ouvrir un compte bancaire en France, la Direction des Relations Internationales vous aide à trouver des pistes concernant ces aspects. À l'ICP, la **DRI met tout en œuvre pour que les formalités françaises ne soit pas un frein à votre séjour**.

Arnaud-Guy Agbossaga, doctorant en théologie à l'ICP, raconte son parcours

Lieu(x) :

Publié le 11 octobre 2021 – Mis à jour le 10 novembre 2021

A lire aussi

À LA
UNE

FORMATION

INTERNATIONAL

Tous les tags

